

Relais Petite Enfance Pays sabolien

AGENDA D'OCTOBRE À JANVIER 2027

Bien vivre le temps du repas

On le sait tous, le moment du repas peut être vécu comme un plaisir ou un vrai cauchemar. C'est un moment de découvertes, d'expérimentations et d'apprentissages, qui dépasse largement la simple prise alimentaire. Aussi, afin de vous aider dans votre pratique professionnelle, le plateau repas peut être un support pratique et pédagogique.

Pour l'enfant, il permet d'avoir une vision claire de l'ensemble de son menu. Les aliments y sont présentés séparément, et sont donc facilement identifiables. Ils peuvent être nommés. L'enfant peut saisir les aliments comme il le souhaite, sans forcément respecter un ordre qui conviendrait à l'adulte, il peut passer d'un aliment à un autre, s'arrêter, y revenir, manger froid... Il opère également une exploration sensorielle riche, observe les couleurs, les textures, les goûts, sent les odeurs et goûte à son envie. Cela lui laisse une liberté de maîtrise, sans pression, pour permettre de déterminer sa satiété. Car effectivement, certains enfants sont « des gros mangeurs » et d'autres sont vite rassasiés et c'est OK.

L'adulte l'accompagne dans ses découvertes, l'encourage avec bienveillance mais accepte aussi que l'enfant n'ai plus faim ou n'aime pas tel ou tel aliment. L'enfant lui, fait des choix, exprime ses préférences. Ainsi, le repas devient un temps apaisé dans une relation adulte/enfant basé sur la confiance. Alors pourquoi ne pas essayer le plateau repas ?

L'équipe du Relais Petite Enfance



UNE EXPÉRIENCE UNIQUE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES DOMESTIQUES POUR TOUS



Maison Géante

Le samedi 19 septembre 2026 à Sablé sur Sarthe.

De 10h à 13h et de 14h à 18h

L'entrée est gratuite et ouverte à tous

Chaque année, les accidents domestiques touchent des milliers d'enfants. Pourtant, la majorité d'entre eux pourraient être évités grâce à une sensibilisation ludique et adaptée. Le service parentalité vous propose un espace immersif par le biais de la maison géante.

Le concept : changer de perspective pour mieux protéger. En transposant des objets du quotidien (chaise, table, toilettes, casserole...) à une échelle surdimensionnée, nous permettons aux adultes d'adopter le point de vue d'un enfant.

Les points forts de ce projet sont :

- Prendre conscience des dangers invisibles : comprendre visuellement comme par exemple la tentative de grimper, d'attraper une poêle...
- Proposer un parcours pédagogique interactif : des interventions ludiques encadrées par des intervenants pour apprendre les bons réflexes.
- Créer un moment de dialogue familial et citoyen : un évènement rassembleur qui implique les familles, écoles, professionnels de la petite enfance...

RELAIS PETITE ENFANCE Sur rendez-vous :

Pôle Petite Enfance Bouskidou, 9 av de Bückeburg – 72300 Sablé-sur-Sarthe
le lundi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h;

Maison de l'Enfance et de la Famille, 10 av des bazinières, Sablé-sur-Sarthe, le jeudi de 14h à 18h;
Le Bailleul, Notre-Dame-du-Pé et Auvers-le-Hamon, le lundi de 14h à 16h30

Tél. : 02 43 62 22 44 / relaispetiteenfance@sablesursarthe.fr

Informations & Sorties

LES RENDEZ-VOUS, SORTIES

Soirées d'échanges sur vos pratiques professionnelles

Besoin de partager entre professionnelles et d'échanger autour de situations qui vous préoccupent.

Retrouvez-nous :

Mardi 19 janvier 2027 à 20h

Salle Saint-François à Précigné

A l'issue de la réunion, nous partagerons la galette des rois (sur inscription auprès du RPE)

Ces soirées sont ouvertes à l'ensemble des assistantes maternelles de la Communauté de communes.

La Guitare bleue

Éveiller, partager, grandir au rythme de la musique !
Venez assister aux séances de musico-thérapie organisées par Caroline sur inscription.

Votre participation inclue votre présence aux 4 séances sur l'année 2026-2027 :

- Les jeudis 12 novembre, 14 janvier, 08 avril et 17 juin au Pôle Enfance Bouskidou à Sablé-sur-Sarthe

à la séance de 9h15 ou à la séance de 10h30

ou

- Les lundis 30 novembre, 01 février, 22 mars et 31 mai

dans la salle du conseil en mairie de Louailles

à la séance de 9h30.

«RONDE COMME LA LUNE»

Spectacle sonore, poétique et contemplatif, « RONDE COMME LA LUNE » est l'histoire de notre bonne fée, notre voix intérieure qui attend d'être entendue...qui encourage à aller à la découverte du monde. Nager, voler, marcher et plonger à travers les nuages... Regarder avec nos yeux d'enfants.

SPECTACLE DE NOËL

Mardi 15 décembre à 10h

Salle Théophile Plé



Le spectacle sera suivi d'un petit goûter à partager entre enfants et les professionnelles de la petite enfance.

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE... Sur inscription à *mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr ou par téléphone

Petites histoires accompagnées de jeux de doigts, de chansons, de comptines et mises en scène pour stimuler l'écoute des petits. Choix de livres à disposition des adultes et des petits.

... Espace Reverdy

contact : 02.43.62.50.90 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr
A l'Apostrophe, rue Saint Denis- Sablé-sur-Sarthe

P'tites oreilles 0-3 ans

Animation à 10h

Les mercredis 14 octobre comptines en langues des signes avec Ombeline et 09 décembre lectures autour de Noël

... Espace Molière

contact : 02.43.95.05.47 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr
Rue Bonnes Eaux- Précigné

P'tites oreilles 0-3 ans

Animation à 10h

Les mercredis 23 septembre et 18 novembre lectures autour de l'automne

Découverte des livres

Animation à 9h30

Les mardis 06 octobre et 01 décembre

... Espace Mayenne

contact : 02.43.07.89.94 ou sur mediatheque.intercommunale@sablesursarthe.fr
Allée de la Fuie - Bouessay

P'tites oreilles 0-3 ans

Animation à 10h

Les mercredis 07 octobre et 25 novembre

Découverte des livres

Animation à 9h15

Les mardis 08 septembre, 10 octobre et 19 janvier 2027



Jeux & Rencontres

LES RENDEZ-VOUS, SORTIES

Afin de vous accompagner dans votre professionnalisation et dans une prise en charge bienveillante de l'enfant, le RPE met en place des matinées « jeux et rencontres ».

Ces matinées sont dédiées à l'éveil, au développement et à la socialisation des enfants, dans **le respect de leur rythme**. Elles permettent à l'enfant d'aller de découvertes en découvertes **librement** : découverte des cinq sens, motricité fine, psychomotricité, activité autour du livre, atelier de réalisations manuelles, jeux d'imitation et de construction... Ces temps d'animation aident également à **tisser des liens** entre enfants et /ou adultes.

Les temps « jeux et rencontres » sont **ouverts à l'ensemble des assistantes maternelles**, y compris celles qui n'habitent pas la commune concernée. L'accès peut se faire **pendant toute la durée** du temps « jeux et rencontres » **ou sur une partie de la séance**.

Pour garantir le bon déroulement des temps « jeux et rencontres », chacun des participants doit respecter la **charte d'accueil**.

Pendant les temps d'animation, l'enfant reste sous la responsabilité de son assistante maternelle.

SABLÉ-SUR-SARTHE

Maison des Associations Saint-Exupéry
Rue Haute Folie
Les mardis de 9h15 à 11h45

3 novembre : Motricité
17 novembre : Prépare ta pâte
1 décembre : Mon sapin de bienvenue
5 janvier : Motricité
19 janvier : Cache toi

Pôle Petite Enfance Bouskidou
9 avenue de Bückeburg
Les jeudis de 9h15 à 11h45

8 octobre : Piscine à balles
12 novembre : Guitare bleue (réservé aux inscrits)
26 novembre : Prépare ta pâte
10 décembre : Mon sapin de bienvenue
14 janvier : Guitare bleue (réservé aux inscrits)
28 janvier : Cache toi

PARCÉ-SUR-SARTHE

Salle JY Dalivoust
Allée du Stade
Les jeudis de 9h30 à 11h45

15 octobre : Piscine à balles
19 novembre : Prépare ta pâte
17 décembre : Mon sapin de bienvenue
21 janvier : Cache toi

PRÉCIGNE

Salle de la garderie périscolaire
Rue des Écoles
Les jeudis de 9h30 à 11h45

1 octobre : Jeux Libres
5 novembre : Prépare ta pâte
3 décembre : Mon sapin de bienvenue
7 janvier : Cache toi

Salle de Motricité des Écoles
Rue des Écoles
Les vendredis de 9h30 à 11h45

16 octobre : Motricité
20 novembre : Motricité
18 décembre : Motricité
22 janvier : Motricité

BOUESSAY

Salle annexe de la médiathèque en mairie
Allée de la Fuie
Les mardis de 9h30 à 11h45

13 octobre : Piscine à balles
24 novembre : Prépare ta pâte
26 janvier : Cache toi

SOLESMES

Salle J. GRUER
Espace Bellevue
Les mardis de 9h30 à 11h45

10 novembre : Prépare ta pâte
8 décembre : Mon sapin de bienvenue

AUVERS LE HAMON

Salle Polyvalente
Rue des Grands jardins
Le mardi de 9h30 à 11h45

12 janvier : Cache toi

LOUAILLES

Salle du conseil à la Mairie
12 rue Principale
Le lundi de 9h30 à 11h45

30 novembre : Guitare Bleue (réservé aux inscrits)

Pour toutes informations liées aux animations « jeux et rencontres », vous pouvez joindre, le jour même, le Relais au : 06.79.52.15.49

Informations - Vie professionnelle

LE CONGES SUPPLEMENTAIRE DE NAISSANCE

Ce congé est facultatif et, les textes publiés ce jour prévoient des modalités de mise en œuvre d'une grande souplesse afin qu'il puisse correspondre aux choix, besoins et envies d'un grand nombre de parents.

Il est entré en vigueur le 1er juillet 2026. Peuvent bénéficier de ce nouveau droit, tous les parents exerçant une activité professionnelle d'enfants nés (ou dont la naissance était prévue) ou adoptés à partir du 1er janvier 2026. Chaque parent peut à l'issue du congé de maternité (16 semaines) pour la mère, du congé de paternité (28 jours) pour le père, prendre un ou deux mois de congé supplémentaire. Ils peuvent le prendre simultanément ou en alternance. En une seule fois ou le fractionner en deux fois un mois. Les parents dont les enfants sont nés à partir du 1er juillet 2026, pourront prendre ce congé dans les neuf mois suivant la naissance, mais une fois les congés de maternité ou paternité expirés. Pour les parents d'enfants nés entre le 1er janvier et 30 juin 2026, les neuf mois seront décomptés à partir du 1er juillet. Le congé de naissance est rémunéré à 70% du salaire le premier mois et 60% le deuxième mois, (dans la limite du plafond de la Sécurité sociale). C'est l'Assurance maladie qui verse ces indemnités. Les parents souhaitant prendre ce congé de naissance doivent prévenir leur employeur au moins un mois avant la prise du congé souhaité (15 jours quand il s'agit pour le père d'enchaîner directement après la fin du congé de paternité). Le parent adresse une lettre recommandée dans laquelle il précise sa demande (date, durée, fractionnement ou pas).

Et pour les assistantes maternelles, quels impacts ?

Cela va probablement retarder le début des potentiels accueils de 1 à 4 mois (si les deux parents le prennent l'un à la suite de l'autre).

De plus, ce congé de naissance supplémentaire n'est pas cumulable avec le CMG (pour l'enfant concerné) et ne permet pas de suspendre le contrat de l'assistante maternelle si le parent souhaite le fractionner. Cela veut dire que si un parent souhaite bénéficier de ce congé alors que l'accueil chez l'assistant maternel a déjà débuté, le parent devra poursuivre le contrat avec l'assistante maternelle sans bénéficier du CMG et de l'exonération des cotisations sociales (donc payer le salaire en brut).

Il est donc important d'en échanger avec les futurs parents employeurs avant de s'engager pour être au clair sur le début de l'accueil souhaité et de les informer sur l'impossibilité de cumuler les droits CMG ainsi que sur leur obligation d'honorer tout engagement signé.

L'AGENDA DES NOUNOUS

Vous pouvez dès à présent réserver gratuitement auprès du Relais votre agenda 2027 (format A4 pour 6 enfants ou A5 pour 4). Cet outil fonctionnel vous permet de suivre les heures de présence des enfants que vous accueillez, et contient également des informations pratiques.

MISE A JOUR DE « MONENFANT.FR »

N'oubliez pas de mettre à jour vos disponibilités d'accueil sur le site « monenfant.fr » à partir du 1er décembre prochain. Pour rappel vous êtes dans l'obligation d'effectuer cette démarche deux fois par an. Le Relais Petite Enfance reste disponible pour vous accompagner.

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

« De fil en fil... les liens font grandir »

L'année prochaine, la Semaine Nationale de La Petite Enfance se déroulera du 13 au 20 mars 2027.

L'occasion, encore une fois, au travers de différentes actions de mettre en lumière l'importance des premières années de vie.

RAPPEL : REVALORISATION DU TARIF HORAIRE

À partir du 1er juin 2026, les minima conventionnels des assistants maternels passent à 4,20 € brut (3,28 € net). A noter également la hausse de l'indemnité d'entretien qui s'élève à 3.92 € pour les journées de 9h (0,435 € / heure)

LA CCPD : COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

Mais qu'est-ce que c'est ? c'est une instance instituée par l'article L421-26 du code de l'action sociale et de la famille qui écoute les assistants maternels et donne son avis en cas de remise en question de votre agrément. Elle comprend à nombre égal, des membres représentant le conseil départemental et des membres représentant les assistants maternels (ou familiaux) agréés dans notre département.

Cette instance peut être saisie par un parent en cas de mécontentes, négligences, non-respect des clauses de l'agrément...La professionnelle convoquée devant la CCPD doit être informée au moins 15 jours avant la séance. Elle peut présenter ses observations et se faire assister ou représenter par une personne de son choix. Elle peut également consulter l'intégralité de son dossier et en obtenir une copie. La CCPD doit produire un procès-verbal retraçant les échanges, les votes et les avis émis.

SPECTACLE «SOUS L'ARBRE»



La Compagnie A demain mon amour propose une plongée ludique et sensorielle au cœur de la nature, entre marionnettes et poésie visuelle.

Réservez dès maintenant vos places pour le mercredi 12 mai soit pour la séance de 10h30 ou pour la séance 16h auprès de L'Entracte. Dès 12 mois Tarif : 5€

FERMETURES DU RELAIS PETITE ENFANCE :

FERMETURE LE MARDI 06 OCTOBRE ET LUNDI 07 DÉCEMBRE 2026.

FERMETURE DU LUNDI 26 OCTOBRE AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026. RÉOUVERTURE DE LA PERMANENCE RPE LE LUNDI 02 NOVEMBRE 2026 SUR RDV.

FERMETURE DU MERCREDI 23 DÉCEMBRE 2026 AU VENDREDI 01 JANVIER 2027. RÉOUVERTURE DE LA PERMANENCE RPE LE LUNDI 04 JANVIER 2027 SUR RDV.